

## Conseil d'administration

du 17/10/2002

### III-Questions diverses

#### GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC DU PAYS DE REDON ET DE VILAINEPARTICIPATION DE L'IAV AU PROGRAMME INTERREG

Le programme INTERREG III B consiste à renforcer la coopération transnationale entre autorités nationales, régionales et locales afin de promouvoir un plus haut degré d'intégration territoriale au sein de vastes groupements de régions européennes, dans le but de parvenir à un développement durable, harmonieux et équilibré dans la communauté, et à une meilleure intégration territoriale avec les pays candidats et les autres pays voisins.

L'objectif est aussi de maximiser les financements européens et en particulier les programmes d'initiatives communautaires comme leader +.

Notre région entre dans le cadre qui concerne l'Espace Atlantique.

#### **Partenaires du projet :**

Autour du Syndicat Mixte de la vallée de Thouet – 79 – Poitou-Charente, les partenaires seraient :

#### En France :

- Communauté de Communes Val de Thouet
- Communauté de Communes du Thouarsais
- Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement
- Association Terres de Rivières (Aquitaine)
- Pays de Redon et Vilaine

#### Au Portugal :

- Viseu (ADDLAP)

#### En Grande-Bretagne :

- Devon (Westcountry Rivers Trust)

#### En Irlande :

- Territoire de Kelt (GAL LEADER+)

#### En Espagne :

- Navarre (Consorcio Parque Fluvial del Arga, Consorcio Turistico Plazaola)

- Cantabrie (Fundacion naturelle y hombre)

### **Contenu du projet :**

Les différentes réunions entre les partenaires ont permis d'identifier les points communs des différents territoires et une problématique commune a été soulevée :

#### ***La valorisation des paysages liés à l'eau et leur rapprochement par la population***

Chaque partenaire de l'opération doit pouvoir développer une thématique particulière et offrir un partage d'expérience avec l'ensemble du réseau.

Certains développent ainsi des projets touristiques nautiques (Navarre), d'autres travaillent sur les canaux comme lien entre les populations (Kelt)...

Carrefour des voies navigables de l'Ouest, le Pays de Redon et de Vilaine s'intègre parfaitement à ce programme d'initiatives communautaires. Toutefois, il faut pouvoir centrer son projet sur des éléments précis. Les contrats de pays, leader+ permettent d'apporter leurs contributions sur la valorisation touristique.

Le Pays considère qu'un élément reste néanmoins une faiblesse pour un développement durable de notre démarche en faveur de l'eau et des paysages. Il s'agit du problème des inondations et des crues.

L'image du Pays est encore trop souvent associée de façon négative aux inondations y compris par les habitants eux-mêmes. En outre, les réflexes de la population et des institutions (Collectivités, Etat...) vis-à-vis des risques ont été peu à peu oubliés avec les différents aménagements.

L'idée pour INTERREG serait de travailler sur la notion de culture et de mémoire du risque et sur les outils pédagogiques de compréhension des rivières et marais (en y intégrant les activités humaines et leurs applications).

Elle rejoint en cela la mesure 74 du SAGE qui préconise que « *soit mis en place, sous la conduite de l'IAV et en collaboration avec les services de l'Etat, des programmes de sensibilisation et de communication vers les populations du bassin. Cette communication devra particulièrement être répétée dans les « années sèches » afin de contribuer à maintenir une connaissance et une culture du risque.*

*Des documents pédagogiques à l'usage des élèves et des enseignants seront élaborés à cette occasion. »*

L'IAV interviendrait dans ce programme en tant que partenaire technique et maître d'ouvrage, en particulier en ce qui concerne la mémoire du risque.

Le contenu de l'action proposé par le GIP du Pays de Redon et de Vilaine est joint au présent rapport, ainsi que son budget prévisionnel.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :**

- **d'être le partenaire technique du GIP du Pays de Redon et de Vilaine dans cette démarche INTERREG III B sur la thématique de la valorisation des paysages liés à l'eau**
- **d'être maître d'ouvrage de l'action concernant la communication sur la « culture » du risque et sa mémoire**
- **d'apporter une participation financière prévisionnelle de 49 437 euros au budget de l'opération.**
- **D'autoriser le Président à effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme  
LE PRESIDENT

J. BRIEND